

plus tard, mercredi à midi, il rendait le dernier soupir.

Sous une plainte par Mme Marie Gontier, M. Delnest a commis M. Dutilleul pour faire l'autopsie du cadavre. Le médecin légiste dit si le vieillard est mort des suites des coups reçus.

Le magistrat a entendu deux personnes, M. Paul Gester, 54 ans, mécanicien, et Mme Léontine Aubert, 26 ans, dévouée, qui ont assisté à la querelle.

L'AUTOPSI

M. Dutilleul a pratiqué jeudi l'autopsie du corps de M. Gontier. Il a constaté que le vieillard avait reçu un coup au-dessous de l'œil gauche, coup qui avait déterminé une plâtre. Celui-ci s'était infecté. La mort de M. Gontier serait donc due aux suites des coups reçus.

ROUBAIX

LA DIVISION DE ROUBAIX EN CINQ CANTONS

LE PROJET VOTE PAR LA CHAMBRE

On a vu que la Chambre avait voté la division de Roubaix en cinq cantons. Le projet adopté a apporté quelques modifications au projet voté par le Conseil municipal de Roubaix et le Conseil général, notamment en ce qui concerne les cantons Centre et Est.

Voici quelles seront les limites des nouveaux cantons :

Premier canton, comprenant les communes de Croix et Wasquehal et la partie du territoire de Roubaix comprise entre la rue de Lille, la rue des Arts et la rue de l'Epeule jusqu'à la limite de Roubaix.

Deuxième canton, bordé par la limite de la commune, la rue de Tourcoing, la rue de la Poste-aux-Chênes, la rue du Pays, la rue du Cure, la Grand Place, la rue Neuve, la rue de Lille, la rue des Arts et la rue de l'Epeule jusqu'à la limite de Roubaix.

Troisième canton, bordé par les limites de la commune, le canal, la Grande-Rue, le territoire de Wattrelos, le boulevard de Beaupréaire, le boulevard de Bellot, la rue Saint-Jean, la rue du Moulin, la rue Neuve, la Grand Place, la rue du Cure, la rue de la Poste-aux-Chênes et la rue de Tourcoing.

Le quatrième canton sera limité par le boulevard de Beaupréaire, le boulevard de Bellot, la rue Saint-Jean, la rue du Moulin, la rue de Lille, les communes de Croix, Hem, Lys-lez-Lannoy et Leers.

Le cinquième canton comprendra la commune de Wattrelos et la partie du territoire de Roubaix comprise limitée par le canal et la Grande-Rue.

5*

Les dispositions administratives réglant la situation de ces cantons prévoient la nomination de juges de paix dans les nouveaux cantons.

Les cinq cantons de Roubaix formeront deux circonscriptions de justice de paix : la première comprenant les 1^{er}, 2^{er} et 4^{er} cantons de Roubaix ; la seconde, le 3^{er} canton de Roubaix et le canton de Wattrelos. Aucun nouvel office de notaire ne sera créé.

INSPECTION de l'Union des Sociétés Patriotiques PAR LE GENERAL LEBAS

Le général Lebas, gouverneur de Lille, passera dimanche matin l'inspection annuelle des sociétés patriotiques de Roubaix, avenue Jules Ferry.

Les embauches de chaque société seront indiquées par un officier de service.

La Musique des Anciens Soldats musiciens français exécutera des morceaux de son répertoire pendant toute la durée de la revue.

Le général arrivera par le fond du Parc Barbier ; les tambours et clairons sonneront le « Garde à vous » dès qu'il pénit. Signal.

Dès que le général sera passé devant elle, chaque société se rendra au rond-point central (autour du kiosque à musique) où le général viendra les retrouver. Les drapeaux viendront se ranger autour du lut.

Si le général ordonne le salut au Drapeau, les présidents des sociétés en civil devront rappeler à leurs membres qu'ils doivent rester découverts pendant toute la durée de la sonnerie.

VOIR PLUS HAUT : Un coffre-fort éventré, rue Claude-Lorrain.

A la demande de M. Adolphe Six, — Les employés et ouvriers de la maison Emile Eloy feront cérémonie au Château de la Reine de M. Adolphe Six, leur respecté Directeur, le dimanche 29 octobre à 9 heures, en l'église du Saint-Rédempteur.

Pensionnat Saint-Louis. — Secrète sociale. — Le Pensionnat Saint-Louis vient de remporter de magnifiques succès aux examens qui ont eu lieu hier entre les maisons de Saint-Louis, de Tourcoing, de Saint-Louis, de Roubaix et de l'Ecole Ozanam de Lille-Saint-Maurice.

Sur quatre élèves présents, au diplôme d'Etudes Primaires supérieures, tous les quatre ont été reçus : MM. Edeleste, Pierre Langlet, Alfred Brys et Armand Lapierre.

Sur 28 élèves présentés au certificat complémentaire, 24 ont été reçus : J. Belvaux, J. Bertrand, J. Boulard, J. C. Carreau, J. Constant, R. Desprez, H. Desprez, M. Desruelle, R. Derain, J. Duforest, P. Dupire, G. Hellebord, J. Héquily, R. Lécalie, G. Léconte, M. Noëlain, L. Sonnevile, J. Vanisberghe, M. Verner, M. Vignolle. — 13 T. B. S. B. Sur 28 élèves admis aux écoles d'administration, 23 ont été reçus : M. Baudouin, B. C. Cozey, M. Delaire, A. Defechambra, G. Depoers, E. Desreux, R. Devienne, G. Devigne, L. Duforet, L. Dubusson, M. Durieux, H. Houa, M. Laurens, E. Lauwick, J. Lefebvre, A. Lemaire, G. Liagre, G. Lestienne, M. Léonard, M. Lévesque, G. Plemard, R. Serrazin, J. Thibaut, R. Tournier, J. Troussier, R. Van Campel, J. Vanasse, H. Vervaecken, F. Vignole, M. Waelle, M. Declercq.

Le pensionnat obtient les plus hauts résultats pour ces deux certificats : MM. Jean Hequilly, Théodore Mahieu et Julien Depers.

Cela porte à 105 les résultats obtenus jusqu'ici aux différents examens, brevets et concours.

Ces résultats se nagent de commentaire.

Institut Technique Roubaixien — Cours du soir. — La distribution des mentions, diplômes et médailles aux élèves des cours du soir de l'Institut Technique, aura lieu dimanche prochain 30 juin, à 4 heures, 37, rue du Collège.

Le Choral Nadaud a invité aux fêtes de Bénein. — Le 13 juillet sera inauguré à Denein, en présence du Ministre de la Guerre, du Marquis de Vogüé, de l'Académie Française et des autorités départementales, un monument élevé en l'honneur de Michel-Ange, sur lequel sera inscrit : « Michel-Ange, sur le prince Eugène, une grande victoire, dont la signature de la paix d'Utrecht fut la conséquence. »

Ca brillent fait d'armes, en dehors de la cérémonie d'inauguration de la statue équestre de Villars, sera célébré par des fêtes officielles et notamment, au départ du guia pour l'inauguration du programme. C'est que le monument s'est adressé au Choral Nadaud. Nos excellents chanteurs interpréteront plusieurs œuvres, dont celles qui leur va-

lurent de récents succès et le programme sera complété par des artistes et virtuoses.

L'invitation dont est l'objet le Choral Nadaud a été une nouvelle preuve de l'estime dans laquelle est tenu notre orphelinat national.

Gorce sténographique. — La distribution des prix aura lieu le dimanche 29 juin, à 4 heures. Elle sera présidée par M. Joseph Wibaux, président de la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix.

Grande partie d'Art. — Une grande partie de l'Art a été conclue entre Roubaix et Tourcoing.

Tourcoing mettra en ligne : Vermeersch, l'immeuble à René Delombe, 1^{er} laureat du Tir à l'arc de l'Exposition de Roubaix 1911 ; J. Despino, vainqueur de Lecomte ; Seynaeve, Emile Sausalle, Pollet, Prosper Mureaux.

Roubaix opposera l'équipe suivante : Alphonse Poulet, M. Edouard Vanhabost, 23 ans, journalier à Leers, a été blessé au poignet en portant une balle de cuir. 10 jours de repos; doctor Voitot.

LYS-LEZ-LANNOY. — Décès. — Henri Rogé, 72 ans, rue de Bois.

LYS-LEZ-LANNOY

La grève de l'usine Boutevin. — Une délégation d'ouvriers a informé la direction que le travail serait repris lundi prochain.

Chute dans une cave. — Hier matin, Mme Guillaume Poret, épouse de M. Péret, directeur de l'usine Boutevin, était occupée à son ménage, lorsqu'elle descendit à la cave. A la dernière marche, elle fit un faux pas et tomba si malencontreusement qu'elle se fractura le coude gauche. Le docteur Caudebert lui donna les premiers soins. Il n'a pu se prononcer sur la gravité de l'accident.

Accident de travail. — A la tannerie Clovis Poulet, M. Edouard Vanhabost, 23 ans, journalier à Leers, a été blessé au poignet en portant une balle de cuir. 10 jours de repos; doctor Voitot.

LYS-LEZ-LANNOY. — Décès. — Henri Rogé, 72 ans, rue de Bois.

HEM

Accident de travail. — M. Jean Dusart, 60 ans, charrier au service de M. Valenciennes, lebroux, plâtrier, s'est fait un échafaudage musculaire lombaire en soulevant un tonneau. 10 jours de repos; docteur Coubrane.

Deux vols de vélo à la poste. — Un facteur télégraphiste, M. Lemarie, avait pris son service de nuit mercredi soir un peu avant neuf heures. Il avait déposé son vélo sur le palier de l'escalier situé dans la cour intérieure. Un quart d'heure plus tard le télégraphiste s'aperçut de la disparition de sa bicyclette. Le voleur qui avait filé l'employé avait pris la précaution d'enlever le grelot qui fut retrouvé sur l'escalier.

D'autre part jeudi après-midi, un courrier qui était venu chercher un mandat au bureau central s'est également volé en emlevant son vélo qu'il avait laissé sous le tampon de la porte d'entrée. La police a ouvert une enquête sur ces deux vols.

Les vols au sténotype. — Il y a quelques mois la chapelle mortuaire que Mme Musulin avait érigée sur la tombe de sa fille était fracturée : deux chandelles en cuivre, monté sur socle en marbre noir et quatre vases furent enlevés.

Ce jour-là, les agents de sûreté Devoghe et Lefèvre apprirent que deux chandelles avaient été engagées au Mont-Royal par une femme de la rue Bonnard, Rosalie Dectignies.

Cette dernière déclara qu'elle avait acheté les chandelles pour deux francs à Clémence Deloof, rue des Fondeurs. Celle-ci avoua et déclara que les auteurs du vol étaient Charles Séchénaud et Julien Deschamps actulement sous les verrous. La femme Deloof a été arrêtée par M. Benet, commissaire de police.

Quatre soldats, permissionnaires et compagnies de Désiré Demuyck, portaient les colliers de la messe de 11 h. 12. M. le Curé de N.-D. de Lourdes, prendra songé de ses paroissiens. Cette messe sera célébrée à la mémoire de M. Deviduer, premier curé de la paroisse et des anciens vicaires, MM. Gars, Cafemeyer et Dubray.

École de la marine de L. P. D. F. — Au cours de la magnifique séance patriotique dont on conserve à Tourcoing un si précieux souvenir, la présidente, Mme Meillard, envoie un message à l'ensemble des élèves suivants : « Je vous souhaite que l'Assemblée nationale déclare que l'ordre fut entièrement appliqué. »

Clapet et familles de Tourcoing, en réunion de la L. P. D. F., sollicitent votre nom et, vous félicitant, remercient le Saint-Père de la distinction dont il a récompensé vos incessantes et glorieuses combats pour le caractère. »

M. Groussan vient de répondre par le télégramme suivant :

« Je suis profondément touché et reconnaissant des précieux encouragements que m'apporte votre généreuse dépêche. Veuillez agréer mes vifs remerciements. »

Groussan, Député du Nord. »

Association des Anciens Élèves de l'Ecole Industrielle. — Les Anciens Élèves sont invités à prendre part aux fêtes qui auront lieu à l'Exposition de l'Art à Lille, le 13 juillet. La cotisation est de 5 francs par personne, frais de voyage, déjeuner, entrée à l'Exposition et à la Vieille Flandre compris.

Derrière le cercueil, recouvert d'un drapé tricolore, marchait le Comité municipal. L'école avait aussi déposé un bouquet de fleurs au pied de l'autel.

Le cœur du corps fut fait au domicile des parents à la Forêt, par M. Castelnau, curé de MM. Bonte et Fauvergne, vicaires.

Des couronnes, offertes par les sous-officiers et les camarades de régiment des défunts, étaient portées par les jeunes gens du village.

Quatre soldats, permissionnaires et compagnies de Désiré Demuyck, portaient les colliers de la messe.

Derrière le cercueil, recouvert d'un drapé tricolore, marchait le Comité municipal. L'école avait aussi déposé un bouquet de fleurs au pied de l'autel.

Le cœur du corps fut fait au domicile des parents à la Forêt, par M. Castelnau, curé de MM. Bonte et Fauvergne, vicaires.

Les autres membres des familles et les amis des sociétaires, inscrits par eux, portent 0,50 en plus pour frais d'organisation.

Les adhésions seront reçues au siège de l'association du samedi 30 juin au samedi 5 juillet, de 7 à 9 h. du soir et le dimanche 6 juillet toute la matinée.

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

A l'ordre du jour figure le compte administratif du maire, que nous n'avons pas vu, mais qui, à en croire une indiscrétion, se présenterait sous un jour « peu favorable ».

Nous publierons les détails complets sur le cortège.

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

A l'ordre du jour figure le compte administratif du maire, que nous n'avons pas vu, mais qui, à en croire une indiscrétion, se présenterait sous un jour « peu favorable ».

Nous publierons les détails complets sur le cortège.

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

A l'ordre du jour figure le compte administratif du maire, que nous n'avons pas vu, mais qui, à en croire une indiscrétion, se présenterait sous un jour « peu favorable ».

Nous publierons les détails complets sur le cortège.

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

A l'ordre du jour figure le compte administratif du maire, que nous n'avons pas vu, mais qui, à en croire une indiscrétion, se présenterait sous un jour « peu favorable ».

Nous publierons les détails complets sur le cortège.

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

A l'ordre du jour figure le compte administratif du maire, que nous n'avons pas vu, mais qui, à en croire une indiscrétion, se présenterait sous un jour « peu favorable ».

Nous publierons les détails complets sur le cortège.

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

A l'ordre du jour figure le compte administratif du maire, que nous n'avons pas vu, mais qui, à en croire une indiscrétion, se présenterait sous un jour « peu favorable ».

Nous publierons les détails complets sur le cortège.

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

A l'ordre du jour figure le compte administratif du maire, que nous n'avons pas vu, mais qui, à en croire une indiscrétion, se présenterait sous un jour « peu favorable ».

Nous publierons les détails complets sur le cortège.

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

A l'ordre du jour figure le compte administratif du maire, que nous n'avons pas vu, mais qui, à en croire une indiscrétion, se présenterait sous un jour « peu favorable ».

Nous publierons les détails complets sur le cortège.

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

A l'ordre du jour figure le compte administratif du maire, que nous n'avons pas vu, mais qui, à en croire une indiscrétion, se présenterait sous un jour « peu favorable ».

Nous publierons les détails complets sur le cortège.

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, à l